

ÉLECTION À L'AMQ - 1993

Conformément à l'article 7.8 des Statuts et Règlements de l'AMQ, le Comité d'élection avise par la présente tous les membres de l'Association des postes à combler au Comité exécutif et au Conseil d'administration.

Postes à combler au Comité exécutif:

- Présidence
- Trésorerie
- Direction de l'information
- Direction de la publicité
- Direction des services
- Secrétariat à l'administration

Postes à combler au Conseil d'administration:

Deux postes de représentant à chacun des ordres d'enseignement:

- Primaire
- Secondaire
- Collégial
- Universitaire

Notes: - Vice-présidence: poste déjà comblé par madame Claudette Tabib.

- Tous les mandats sont d'un an et se termineront au 31 décembre 1994.

Les élections auront lieu le 2 octobre 1993 lors de l'Assemblée générale de l'AMQ dans le cadre du Congrès.

Nous vous incitons à poser votre candidature en complétant le bulletin ci-joint et en respectant les règles ci-dessous.

Selon l'article 7.8.3 des Statuts et Règlements de l'AMQ,

"Chaque candidature, pour être recevable, doit préciser le poste convoité et doit être signée par le candidat ou la candidate et par (5) membres en règle. Un membre ne peut se présenter qu'à un seul poste."

Vous pouvez faire parvenir votre bulletin

- avant 12:00 (midi) le 2 octobre 1993 au secrétariat du Congrès;

- ou avant minuit le 30 septembre 1993 par télécopieur au 819-821-8048 à Nicole Nantais, présidente d'élection;

- ou avant le 15 septembre 1993, par la poste à l'adresse suivante:

Secrétariat de l'AMQ
Nicole Nantais, présidente d'élection.
C.P. 9, succursale Rosemont
Montréal, (Québec)
H1X 3B6

**Bulletin de mise en candidature
pour les élections à l'AMQ
1993-1994**

J'accepte de poser ma candidature pour le poste de:

Signature de la candidate ou du candidat

_____ Date: _____

Signature de 5 membres en règle qui appuient ma candidature

1- _____

2- _____

3- _____

4- _____

5- _____

Adresse du candidat ou de la candidate

tél: rés: _____ bur: _____ télécopieur: _____